

## Compte-Rendu de l'audio-conférence EM\_DNGCD - OS 5 juin 2020

L'audioconférence du 5 juin 2020 a été présidée par M. DUTHEIL (Directeur DNGCD)  
Composition Administration : Mme ROUMEAU (Cheffe PRH) – M. BALLARIN (Directeur SGCD\_MED) – M. FAYOLLET (Directeur SGCD\_MMNA) – M. HAAN (Directeur SGCD\_AG)  
OS représentées : USD-FO – UNSA – Solidaires – CGT – CFDT

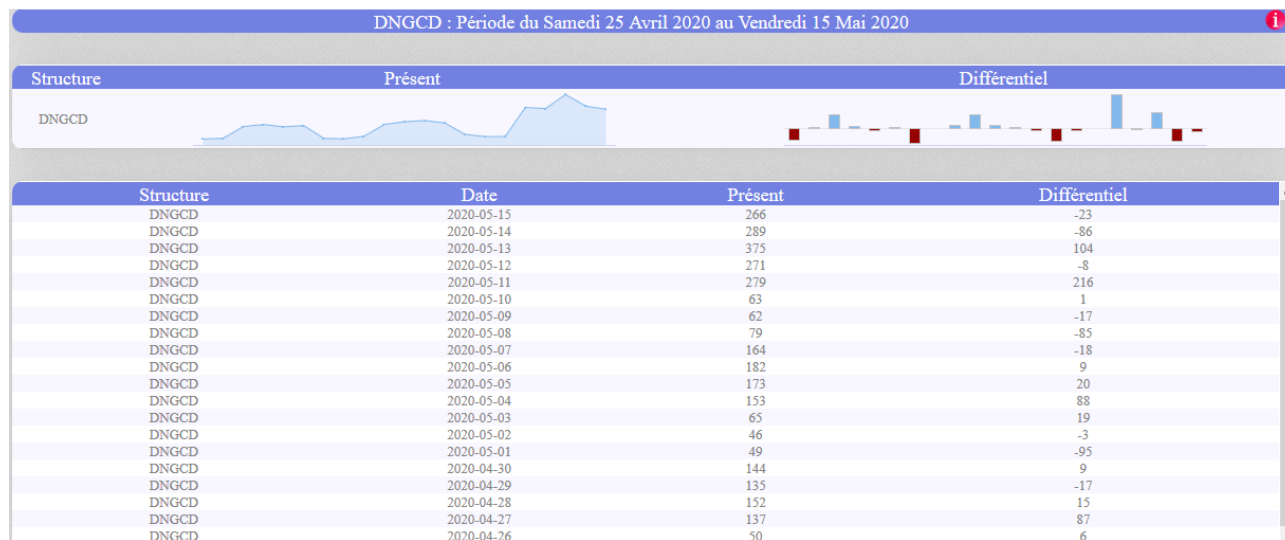
**La déclaration du Directeur a, pour l'essentiel, consisté à dresser un bilan de la mise en œuvre du Plan de Reprise d'Activité (PRA). Des sujets très variés ont été abordés tels le tableau de mutation, la constitution de stocks stratégiques pour la DNGCD, la mise en œuvre problématique du MANEX A, entre autres. L'Administration a enfin recueilli les avis, souhaits et inquiétudes des OS qui se sont fait l'écho des agents, s'est engagée à les considérer et à y donner suite.**

### Ce qu'il faut retenir ...

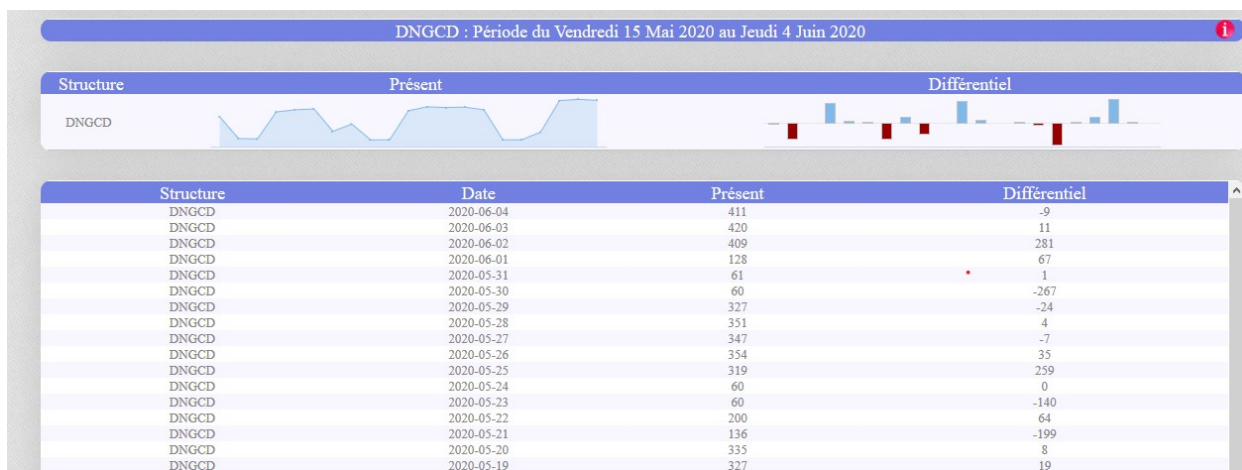
#### ■ PRA\_RH

Depuis le 28 mai dernier, les recensements des effectifs garde-côtes sont réalisés dans une application dédiée développée par le bureau RH4 et la MOM-RH. L'État-Major travaille actuellement à sa prise en main. De ce fait, les extractions transmises ne sont pour le moment pas aussi précises que précédemment. Les deux extractions suivantes nous ont toutefois été transmises :

Période du 26 avril au 15 mai 2020



Période du 15 mai au 4 juin 2020




La Cheffe du PRH a par ailleurs précisé qu'aucun nouveau cas de contamination n'était à déclarer à ce jour. Depuis le 16 mars, 26 collègues ont été déclarés positifs au COVID-19. Aucune forme grave de la maladie n'a été recensée parmi ces agents. En outre, 11 personnes sont toujours considérés comme fragiles et font donc l'objet de mesures particulières.

- PRA\_ La trajectoire assumée de la DNGCD vers une situation nominale

Le Directeur a rappelé la logique assumée par l'Etat-Major d'un Plan de Reprise d'Activité active visant à un retour progressif vers une situation nominale. La fréquence des missions augmente, les ASA amorcent une baisse significative : la remontée en capacité de la DNGCD est donc avérée.

La logique n'est plus celle du confinement et même si la solution du télétravail s'offre toujours aux agents, les chefs de service peuvent juger la présence de leurs équipes nécessaire à la bonne marche du service. Un certain nombre de financements ont par ailleurs été assumés par l'EM afin de permettre le retour physique des agents dans des conditions sanitaires en adéquation avec les consignes de la médecine de prévention. Pour Jean-François DUTHEIL, dès lors que les EPI et les équipements de protection sont à disposition des agents, le retour physique des personnels n'est pas problématique, sauf cas exceptionnels.

La direction de l'EM a fait part à RH4 de sa volonté de retour à une situation « normalisée » afin que les agents puissent à nouveau évoluer dans des configurations souhaitables. En attendant le feu vert de la DG, les prescriptions de la médecine de prévention doivent être observées à la lettre.

 USD-FO a souligné la nécessité d'apporter aux unités et chefs de service des consignes claires dans les plus brefs délais afin que la gestion des cotations et des situations individuelles soient synonymes de fluidité. L'activité opérationnelle des unités en dépend.

- La constitution de stocks stratégiques

L'EM travaille actuellement à la rédaction d'un RETEX relatif aux deux périodes que nous venons de connaître marquées respectivement par l'application du PCA et du PRA.

L'une des perspectives qui en découlent est celle de la constitution de stocks stratégiques d'EPI et autres matériels destinés à affronter une éventuelle nouvelle crise sanitaire.



- Le principe de la neutralisation des heures

Durant la période de confinement (16 mars – 11 mai), le principe de la neutralisation des heures était de mise : à savoir que les agents, qu'ils soient ou non sur le terrain, ne perdaient ni ne gagnaient d'heures. Le but était bien évidemment de ne pas pénaliser les agents en ASA pour cause de baisse d'activité.

Depuis le 11 mai, si le principe de neutralité est toujours valable en cas d'ASA, il ne l'est plus pour les agents qui généreraient des heures d'avance : ils en auront bien le bénéfice. Il s'agit là de la logique adoptée par l'EM. Elle reste toutefois soumise à la validation de la SDR.

- Le tableau de mutation juin 2020

Le tableau de mutation définitif est paru ce vendredi 5 juin en fin de matinée. Un certain nombre de mouvements vont avoir lieu au sein de la maison DNGCD. Ils concerneront principalement les agents de la section maritime.

Notons que :

- les unités ultra-marines comblent partiellement leurs effectifs conformément à la tendance observée depuis la création de la DNGCD
- les BSN méditerranéennes perdent du personnel mais ces mouvements seront compensés par l'affectation des sorties de stage
- peu de mouvements à déclarer pour les agents de la branche OPCO/AG

- La médecine de prévention devient la médecine du travail

Un texte récemment publié entérine le changement d'appellation de la médecine de prévention qu'il conviendra désormais de nommer médecine du travail. Lors du prochain CT, les changements impliqués par cette évolution devraient être abordés par l'Administration.

- Contrôle d'un navire à quai

Une opération de visite d'un navire à quai (depuis plus de 72h) a eu lieu aux Antilles. Un RETEX très positif puisque le JLD compétent pour l'ensemble de la DGNCD, basé au Havre, a donné son feu vert rapidement. Le Directeur a affirmé vouloir roder le dispositif afin de le rendre fluide et de pouvoir en faire usage plus largement à l'avenir.

- L'EM en visite à la BSAT

Dans le cadre de la préparation du transfert de la BSAT à Marly-lès-Compiègne, la Cheffe du PRH, le Conseiller BEAT et le Correspondant Social se sont rendus mercredi 3 juin dans les locaux de l'unité de Dugny.

- L'audit relatif à la charge administrative assumée par les unités garde-côtes

L'État-Major a lancé une campagne d'évaluation de ladite charge. Cette mission est assurée concomitamment par le Pôle Pilotage de la Performance (PPCI) et la Cellule Bien-Être Au Travail (BEAT) puisqu'au cas d'espèce ces deux sphères sont intimement liées. Une présentation de la démarche et des premiers résultats sera faite aux OS lors du prochain CT.

- Un nouvel agenda pour les Ateliers de Travail (AT)

Le nouvel agenda relatif aux Ateliers de Travail est finalisé et sera présenté aux OS lors du prochain CT. Ce sera également l'occasion pour l'EM de faire un point rapide sur les résultats des premiers AT et sur leur poursuite.

- La mise en œuvre du MANEX A



À la veille de la mise en œuvre du MANEX A, USD-FO a fait part de ses inquiétudes au Directeur de la DNGCD concernant l'existence de points bloquants impliquant des modifications immédiates du MANEX ou, à défaut, la production de dérogations. Il s'agit là d'une condition sine qua non à l'accomplissement des missions aériennes.



En réponse, le Directeur a appelé la communauté aérienne à faire remonter au PEM toute irrégularité entraînant de facto une immobilisation du parc aérien afin qu'une solution dérogatoire soit trouvée ou qu'une modification soit apportée au texte dans les plus brefs délais. Il s'est par ailleurs interrogé sur la méthode applicable à cet exercice : le MANEX A étant par essence plastique, les modifications du texte seront-elles soumises à approbation des OS en CT ou pourront-elles être entérinées par un Comité de Suivi du MANEX composé d'aériens ? La solution devra, quoiqu'il en soit être synonyme de fiabilité mais aussi de fluidité.

- Les congés bonifiés

Tel qu'annoncé précédemment, les congés bonifiés pourront reportés en 2021. Il est toutefois possible d'en bénéficier dès cet été. RH1 sera souple en la matière : le quota non utilisé en 2020 pourra l'être en 2021.

Prochains rdv  
CHSCT\_ 24 juin 2020  
CT\_ 25 juin 2020

*Pour USD-FO  
Thierry SAUR (titulaire) - Claire DENIS (suppléante) – Stéphane REINHARDT (Expert)*



**USD FO Douanes**  
46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS  
☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)  
Adresses mails : [sned.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sned.siege@douane.finances.gouv.fr) - [fodouanes@gmx.com](mailto:fodouanes@gmx.com)  
Sites Internet : [www.sned.info](http://www.sned.info) - [www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr)

